



Election de la Reine de LUX 2026
le 19 septembre 2026

À RETENIR

- ✓ **Repas des aînés avec le CCAS**
le 10 octobre 2026
- ✓ **La Luxoise : Octobre Rose**
Lux en Fête
le 16 octobre 2026
- ✓ **Super Loto - ASL LUX foot**
le 24 octobre 2026
- ✓ **Fermeture médiathèque**
du 26 au 30 octobre 2026

Info & Actualité

Nouvelles actions en direction des séniors

Le CCAS propose une place de cinéma à 6 €
pour les luxois âgés
de 70 ans et +.
Vous pouvez venir
dès à présent en mairie.

Activité gateball à découvrir
Initiation le 6 et 20 octobre 2026
pour les + de 60 ans.
Inscription en mairie - gratuit



Conseil Municipal du 17 septembre 2026

L'an deux mille vingt-six, le 17 du mois de septembre à 20h00, le Conseil municipal de la commune de Lux, s'est réuni dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Stéphane HUGON, Maire.

Étaient présents : Stéphane HUGON, Michel ANGST, Elodie CLAUDON, Jean-Paul JACQUES, Denis LUMINEAU, Anne BONICEL, Nadine BRUSSON, Elodie CAMPY, Emilie COULON, Jean-François DERNOIS, Laurent DHOTEL, Alexandra FREITAS, Aurélien JACQUES, Arnaud MILLION, Pascale RAVANEL, Jocelyne SADOK.

Étaient excusés :

1. Catherine HOFFMANN donne pouvoir à Stéphane HUGON
2. Jessica FERNANDEZ, donne pouvoir à Nadine BRUSSON
3. Florent BREUNE donne pouvoir à Alexandra FREITAS

Secrétaire de Séance : Michel ANGST

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 9 juillet 2026
2. Informations relatives aux décisions prises par le Maire et/ou le Président de l'Agglomération en vertu de leur délégation
3. Commission de contrôle de la liste électorale – Modification des membres délégués du CM
4. Convention de gestion des contrats d'assurance couvrant les risques statutaires – CDG 71
5. Création poste d'adjoint d'animation
6. Modification du tableau des effectifs
7. Demande de dérogation repos hebdomadaire LIBERTIUM
8. Point finances au 8^{ème} mois
9. Informations enfance, scolaire, jeunesse
10. Stade de foot de Sevrey : signature de la convention de mise à disposition à l'ASL LUX
11. Informations vie associative et culturelle

12. Convention de répartition du financement des travaux de voirie avec la commune de Sevrey
13. Informations cadre de vie et bâtiments communaux
14. Informations urbanisme – sécurité – prévention des risques
15. Projet de replantation bosquet sur la parcelle anciennement en peupliers
16. Informations environnement, transition écologique

Informations et questions diverses

1. **Approbation du procès-verbal de la séance du 9 juillet 2026**

Le PV de la séance du 9 juillet est adopté à l'unanimité des membres présents.

2. **Informations relatives aux décisions prises par le Maire et/ou le Président de l'Agglomération en vertu de leur délégation**

- Signature convention de mise à disposition CAJEPS au 01/09/2026 pour un an
- Renouvellement de 3 CDD
- Arrêté portant refus de transferts des pouvoirs de police spéciale au Président du Grand Chalon
 - Assainissement
 - Gestion des déchets
 - Stationnement des résidences mobiles des gens du voyage

3. **Commission de contrôle de la liste électorale – Modification des membres délégués du Conseil municipal.**

Un adjoint titulaire d'une délégation ne pouvant être désigné membres de la commission de contrôle des listes électorales Monsieur Jean-Paul JACQUES ne peut siéger.

Le Maire propose donc au conseil de modifier les délégués au conseil municipal qui feront partis de cette commission de contrôle de la liste électorale comme suit :

- Titulaire : Madame Nadine BRUSSON
- Suppléant : Monsieur Aurélien JACQUES

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité.



4. Convention de gestion des contrats d'assurance couvrant les risques statutaires – CDG 71

Le Maire rappelle la nécessité de formaliser le consentement de la collectivité souhaitant bénéficier des missions complémentaires facultatives proposées par le CDG 71 ;

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité.

5. Création poste d'adjoint d'animation

Considérant la nécessité de créer un nouvel emploi d'Adjoint d'Animation à 35/35^{ème}, afin d'assurer les missions principales suivantes : gestion des animations de la commission jeunes, du chantier jeunes, du conseil municipal jeunes principalement, référent adolescents et renfort aux activités d'animation périscolaires, extrascolaires.

Le Maire propose à l'assemblée :

La création d'un emploi permanent d'Adjoint d'Animation à 35/35^{ème}

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité.

6. Modification du tableau des effectifs

Le Maire propose à l'assemblée,
D'adopter le tableau des emplois suivant à compter du 1^{er} octobre 2026, après les modifications suivantes :

Filière animation :

- Création d'un poste d'adjoint d'animation

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité.

Adopté à l'unanimité des membres présents.

7. Demande de dérogation repos hebdomadaire LIBERTIUM

Le Conseil municipal, donne un avis favorable sur le projet de demandes d'ouvertures dominicales 2027 de la société LIBERTIUM, à savoir 9 ouvertures dominicales aux dates suivantes :

- 14 mars 2027 – 21 mars 2027 – 25 avril 2027 – 2 mai 2027 – 16 mai 2027 - 12 septembre 2027 - 19 septembre 2027 - 17 octobre 2027 – 24 octobre 2027.

8. Point finances au 9^{ème} mois

INVESTISSEMENT				FONCTIONNEMENT			
	Budget	Réalisé	%		Budget	Réalisé	%
Dép+dm	870 859,00	583 586,65	67,20	Dép+dm	1 730 153,00	1 041 456,98	60,31
Rec+dm	870 859,00	488 536,65	56,10	Rec+dm	1 730 153,00	1 248 627,11	72,17
écriture ordre recettes		0,00	-11,10	écriture ordre dépense		0,00	11,86
TOTAL RECETTES		488 536,65		TOTAL DEPENSES		1 041 456,98	

Le Maire explique que l'essentiel des dépenses d'investissements importants prévus pour 2026 a été réalisé.

Concernant les recettes d'investissement, toutes les subventions relatives aux travaux ont été demandées, mais pas encore reçues.

9. Informations enfance, scolaire, jeunesse

Michel ANGST informe que la cantine accueille toujours autant d'élèves malgré la fermeture d'une classe.

Il remercie les services techniques pour leur soutien au ménage et le personnel ALSH pour l'organisation de l'accueil cet été avec la canicule. Il faudra anticipé l'organisation pour l'été prochain.

Il précise que l'abris de jardin dans la cour de l'école devrait être livré fin septembre.

Il informe que la convention générale territoriale avec la CAF sera prolongé d'un an par avenant. Ce dernier sera à passer au conseil municipal de décembre.

Il précise qu'un travail est actuellement fait avec les services de la CAF et les responsables ALSH concernant les retards de déclarations via le portail et ou Jeunesse et Sports.

10. Stade de foot de Sevrey : signature de la convention de mise à disposition à l'ASL LUX

Monsieur le Maire explique que la commune de Sevrey est d'accord pour mettre à nouveau disposition du club de foot de Lux son terrain d'entraînement de même que le vestiaire, son terrain d'honneur et la buvette. Les biens sont mis à disposition de l'Association à compter de la réception en mairie de Sevrey de la copie du contrat d'assurance et à compter de la signature de la présente convention à compter du 1^{er} août 2026 jusqu'au 30 juin 2027.

Il explique que la commune de Lux recevra de la commune de Sevrey une facture au titre des consommations suivantes :

- Gaz : refacturation 100% de la consommation du bâtiment.
- Eau : refacturation à 100 %.



- Électricité : refacturation sur la base du planning des entraînements.

Il précise que les relevés de compteur seront effectués lors de l'entrée en vigueur de la mise à disposition et à son échéance.

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité.

11. Informations vie associative et culturelle

Élodie CLAUDON dresse le bilan positif du forum des associations de l'Entente ; la fréquentation plus basse mais bénéfices en hausse.

Ces bénéfices seront reversés, comme chaque année, à l'association sportive du Collège Louis Pasteur.

Nouvelle association sur la commune The Phoenix Family

Les associations concernées pourront utiliser la salle polyvalente jusqu'en juin 2027.

12. Informations cadre de vie et bâtiments communaux

Jean-Paul JACQUES informe qu'avant d'engager les travaux de la Rue Badosse, il est nécessaire de rencontrer le Grand Chalon

L'éclairage du pignon de la mairie est terminé.

L'installation de banc vers la médiathèque est prévue ainsi que les jeux pour enfants.

Les travaux de la voie bleue avancent bien.

13. Convention de répartition du financement des travaux de voirie avec la commune de Sevrey

Les communes de Lux et de Sevrey se sont associées pour réaliser des travaux de réfection d'une voie située en limite des deux communes, dénommée rue Joseph Bonin sur la commune de Lux et chemin des Égouts sur la commune de Sevrey ;

Ces travaux ont consisté en la réfection de la voie avec rabotage et mise en place d'un bicouche ;

La commune de Sevrey a assuré la maîtrise d'ouvrage de l'ensemble des travaux et a procédé au règlement des dépenses correspondantes ;

Il convient de définir les modalités de répartition du financement de cette opération entre les deux communes ;

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal la convention de répartition du financement des travaux de voirie établie entre les communes de Sevrey et de Lux, la charge de la commune de Lux s'élève à 9 664,10 € HT.

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité.

14. Informations urbanisme – sécurité – prévention des risques

Denis LUMINEAU fait le point sur les fissures de la digue et l'affaissement de la terre. Le Grand Chalon va réaliser les travaux en 2 phases :

- 1 : coupe des arbres sur la digue
- 2 : coupe des arbres côté terrain de pétanque

Un reboisement est prévu au pied de la digue.

Il évoque ensuite la sécurisation du feu d'artifice et du public pour samedi.

Il donne ensuite la liste des déclarations d'intention d'aliéner (droit de préemption).

15. Projet de replantation bosquet sur la parcelle anciennement en peupliers

Arnaud MILLION présente le projet de replantation du bosquet sur la parcelle des anciens peupliers : il y aura de nouvelles plantations ajoutées aux rejets naturels.

Les souches vont être arrachées puis broyées.

La Fédération des Chasseurs apportera une aide financière à la replantation de cette parcelle.

Une délibération du prochain conseil municipal sollicitera l'aide financière de la Région dans le cadre « Bocage et Paysages ».

16. Informations environnement, transition écologique

Il informe qu'un peuplier pousse dans le perré au bord de Saône, vers le Port Guillot ; cet arbre penche sérieusement et détériore l'ouvrage de maçonnerie en pente, fait de pierres sèches ou liées au mortier, destiné à protéger et stabiliser les berges ou les quais contre l'érosion provoquée par le courant de l'eau et les crues. Un courrier officiel d'information sera transmis à VNF.

L'information a été donnée aux habitants de ressortir les pièges à frelons asiatiques.

Le piégeage des ragondins sera également à mettre en place sur certains endroits de la commune.

La séance est levée à 21h37



À l'automne, notre alimentation change... et nos besoins aussi !

Avec la rentrée et le retour des températures plus fraîches, les repas deviennent souvent plus riches et l'activité physique peut diminuer.

👉 C'est le bon moment pour remettre au menu :

- 🥕 **des légumes de saison, variés et colorés**
- 🥜 **des légumineuses** (pois chiche, lentilles, haricots blancs...) **pour les fibres et les protéines**
- 🐟 **des poissons gras** (sardines, maquereau, harengs), sources d'oméga-3
- 🌰 **des noix et graines**, intéressantes notamment pour le magnésium et les acides gras essentiels
- 💧 et de conserver une bonne hydratation, même quand la sensation de soif diminue.

Une alimentation adaptée à la saison, c'est surtout une alimentation variée, simple et régulière.

L'été a été chaud, très chaud...trop chaud !

Alors préparons-nous dès à présent pour que les prochaines canicules soient supportables !

Dans les habitations, pour pas que l'intérieur ne se réchauffe trop, il faut laisser le soleil et la chaleur dehors, pour cela :

- posez des films anti-chaueur sur les vitres ou des stores extérieurs pour stopper les rayons,
- choisissez des rideaux clairs, sinon, doublez vos rideaux sombres avec des tissus blancs,
- peignez vos volets avec des teintes claires*,
- végétalisez les façades exposées au soleil durant toute la journée*,
- faites la chasse à tout ce qui dégage de la chaleur (ordinateurs en veille, éclairages, etc.)

A l'extérieur, il faut multiplier les plantations :

La mairie va poursuivre le verdissement de Lux (fleurissement des pieds de mur, plates-bandes paysagées, poursuite du projet des espaces comestibles au pied de la digue, etc.)

La majorité de la surface communale est en propriété privée.

Nous comptons donc aussi sur vous pour « rafraîchir » notre commune car l'ombre de demain se prévoit dès maintenant !

Que votre jardin soit grand, petit, individuel ou même partagé...plantez, plantez, plantez...vous ne le regretterez pas !*



Quelques idées pour vos plantations d'arbres :

Pour une ombre légère : albizia

Pour une ombre plus dense : charme commun, chêne sessile, micocoulier, érable champêtre, tilleul

Pour des petits espaces : catalpa, érable boule, mûrier platane stérile
Sans oublier les fruitiers : abricotier, figuier, pommier, poirier, prunier
/!\ à ne pas acheter & planter des espèces exotiques envahissantes !

**qu'il s'agisse d'améliorer son habitat ou bien de planter des arbres il est impératif de respecter les règles d'urbanisme en vigueur ainsi que les droits et les devoirs de chacun (renseignements disponibles en mairie) :*

- les locataires doivent obtenir l'accord du propriétaire ou de la copropriété
- les propriétaires peuvent être amenés, dans certains cas, à déposer une déclaration préalable



LA LUXOISE

8ème Marche nocturne pour OCTOBRE ROSE

Vendredi 16 Octobre 2026

Parcours 6 kms environ

Nouveauté
un échauffement à 19H15 avec
V. Angst de l'association
« L'atelier Loisirs Fit Dance »

2 Départs groupés à 19h30 et 20h

à la salle polyvalente Georges Dumont.

Prix de la marche avec ravitaillement 10 €

Dress code : venez en rose.

Obligation de se munir d'une lampe torche ou frontale.

Possibilité à la fin de la marche de consommer une soupe automnale 3 €

Réservations conseillées

Octobre rose...Pensez à vous faire dépister !



Les bénéfices seront reversés à la ligne contre le cancer

Renseignements et inscriptions : luxenfete@gmail.com

Formulaire à remplir pour inscription

Merci de compléter le tableau ci-dessous :

Par souci d'organisation merci de nous indiquer si oui ou non vous souhaitez une soupe à la fin de la marche.

Nom	Prénom	Enfant ⁽¹⁾ Oui/Non	Soupe ⁽²⁾ Oui/Non

(1) jusqu'à 12 ans.

(2) Soupe mexicaine (haricots, maïs, tomate).

Adresse mail ou numéro de téléphone pour contact :

Total :

... Adultes X 10 € = €

... Enfants X 0 € = 0 €

... Soupes X 3 € = €

Total = €

Le bon de commande et le paiement sont à déposer dans la boîte aux lettres « Lux en fête » à l'entrée de la mairie de Lux sous enveloppe cachetée.

Mode de paiement dans la mesure du possible en chèque à l'ordre de Lux en fête.

Le paiement validera l'inscription définitive.



Bien plus qu'un club, une famille !

STAGE FOOTBALL

ASL LUX VACANCES

DU 19 AU 23 OCTOBRE 2026
Stade Joseph Servy - LUX
(Repli : Stade Lucien Morey - Sevrey si besoin)



DE 6 À 14 ANS
FILLES ET GARÇONS
OUVERT À TOUS !



HORAIRES
Accueil à partir de 8h30
Début : 9h00
Fin : 16h30
Récupération jusqu'à 17h00



TARIFS
100 € licencié
120 € extérieur



REPAS
Tiré du sac tous les jours sauf le vendredi offert par le club !



GOÛTER
Offert tous les jours par le club !



ATELIERS TECHNIQUES



JEUX ET MATCHS



DÉFIS ET TOURNOIS



SORTIE SURPRISE
au programme !



CADEAU DE FIN DE STAGE
pour tous les participants !

INSCRIPTION VIA LE LIEN FORM DANS LA DESCRIPTION

Une semaine 100% foot pour progresser et se faire plaisir !

ASL LUX FOOTBALL | FIERTE D'ÊTRE LUXOIS !

VACANCES DE TOUSSAINT

Du 19/10/2026 au 30/10/2026
Centre de Loisirs de Lux

BULLES GÉANTES

ATELIERS LEGO

BATAILLES MÉDIÉVALES

COURSE D'ORIENTATION

Jouer
Explorer
Créer
S'amuser
Partager

Inscription sur le portail famille
dès le 28/09/2026 pour les luxois

Et le 12/10/2025
pour les familles extérieures

Jeux Découvertes Créativité Nature Frissons et bonne humeur au programme !

VENTE DE FROMAGE

Les Amis du CCAS de LUX vous proposent, afin de financer les projets de notre CCAS communal, une vente de fromage de la *Fromagerie Cédric Guy* et du miel de l'association *Lagoraventure de Lux*.

Si vous souhaitez commander, merci de compléter le bon ci-dessous et de l'apporter avec le règlement dans la boîte aux lettres de l'association, perron de la mairie.

N'hésitez pas à diffuser cette information auprès de vos proches, collègues...

Date limite des commandes : **dimanche 1 novembre 2026**

Retrait des commandes : **samedi 21 Novembre 2026 de 11h à 12h** à la salle polyvalente Georges Dumont à Lux

✂

VENTE DE FROMAGE

Merci de retourner le bon de commande accompagné du règlement dans la boîte aux lettres de l'association, perron de la mairie **sous enveloppe** avant le **dimanche 1 novembre 2026**

Prénom et nom : Téléphone :

	Poids par part	Prix	Quantité	Prix total
Comté AOP fruité 12 mois	1 kg	21,00 €		
	500 g	11,00 €		
Comté AOP doux 6-8 mois	1 kg	18,00 €		
	500 g	10,00 €		
Comté AOP vieux 18 mois	1 kg	23,00 €		
	500 g	12,00 €		
Morbier AOP 45jrs	1 kg	18,00 €		
	500 g	10,00 €		
Raclette	1 kg	18,00 €		
	500 g	10,00 €		
Tomme Jura	1 kg	20,00 €		
	500 g	11,00 €		
Reblochon Fruitier AOP (pièce)	550 g	12,00 €		
Saucisse de Morteau (pièce)	380 g	9,00 €		
Mont d'or petit modèle (pièce)	-	12,00 €		
Mont d'or moyen modèle (pièce)	-	17,00 €		
Cancoillotte <i>cocher le parfum désiré</i>				
□nature □ail □vin du jura	240 g	5,50 €		
Miel Luxois (pot)	500 g	7,00 €		
	1 kg	14,00 €		
MONTANT DE LA COMMANDE				
FRAIS DE COMMANDE				+ 1,00 €
MONTANT TOTAL DE LA COMMANDE				

Règlement par : ☐ Espèces (avec l'appoint)

☐ Chèque à l'ordre « Les amis du CCAS de LUX »

Le poids exact du fromage ne peut être garanti à cause de la coupe, marge de 10 %

Lux SUPER LOTO

SAMEDI 24 OCTOBRE - 20 PARTIES

SALLE POLYVALENTE LUX • 20H

4200 € de lots
(bons d'achat, carte ou bons carburant, lots divers)

GROS LOT UN QUAD

10 BONS de 50 € CARBURANT CARTE CADEAU CARBURANT

BONS D'ACHAT LECLERC LUX

BONS D'ACHAT SPORT 2000

BONS D'ACHAT WAS

5 € LA CARTE CB ACCEPTÉE

BINGO 2 € 5 € LES 3

1 PLAQUE DE 6 = 1 CARTE OFFERTE



MERCREDI 14 OCTOBRE 2026

De 16h00 à 19h00 en mairie

Sans rendez-vous



MAIRIE

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi	9h-12h30 et 13h30-18h
Mardi	10h-12h30 et Fermée
Mercredi	9h-12h30 et 13h30-18h
Jeudi	9h-12h30 et 13h30-18h
Vendredi	Fermée et 13h30-17h30



L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi :	13h30-16h30
Mardi :	Fermée
Mercredi :	13h30-16h30
Jeudi :	13h30-16h30
Vendredi :	13h30-16h30
Samedi :	8h30-11h30

